Interview de M. Jean-Yves le Drian, ministre de l'Europe et des affaires étrangères, à France 2 le 10 octobre 2019, sur l'intervention militaire de la Turquie en Syrie et le rejet de la candidature de Sylvie Goulard à un poste de commissaire européen.

2019-10-10

Q - Nous accueillons le ministre des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian. Bonsoir Monsieur le Ministre.

R - Bonsoir.

Q - D'abord, puisque nous venons d'évoquer ces prisonniers djihadistes et notamment ceux qui ont été déplacés, évacués par les Américains, les plus dangereux, est-ce que nous aussi, on a déplacé les plus dangereux ?

R - Non, nous considérons que les prisonniers, les combattants étrangers, qui sont nombreux, venus de nombreux pays, pas uniquement de la France, loin de là, doivent être prisonniers sur le territoire où ils ont été faits prisonniers et doivent être jugés sur les territoires où ils ont commis leurs actions terroristes. Nous n'avons pas modifié notre position parce que c'est la position partagée par l'ensemble des Européens et cela suppose évidemment de garantir les conditions de sécurité de ces prisons et de ces camps. C'est pour cela que l'intrusion et l'offensive turque depuis deux jours est extrêmement grave. C'est extrêmement grave et nous la condamnons totalement, le président de la République s'est exprimé sur ce point tout à l'heure. C'est extrêmement grave parce que cela remet en cause cinq ans de combats contre Daech. Parce que l'ennemi, c'est Daech. Contrairement à ce que pensent les uns et les autres, Daech n'est pas mort. Aujourd'hui, les combattants de Daech sont, soit dans des camps, soit dans des prisons, soit en clandestinité et n'attendent qu'une chose, c'est qu'on tourne le regard vers d'autres sujets pour pouvoir se réorganiser et recommencer le califat. Donc, il faut être extrêmement vigilant là-dessus. C'est pourquoi l'offensive turque est extrêmement grave. Elle est grave aussi parce que, vous l'avez dit, beaucoup de déplacés, de réfugiés, vont s'ajouter aux déplacés et aux réfugiés qui sont aujourd'hui dans des conditions extrêmement difficiles.

Q - Mais pour revenir aux soldats de Daech qui risquent donc de prendre la fuite...

R - Nous n'en sommes pas là.

Q - On n'en est pas là. Mais c'est un peu l'inquiétude qui s'exprime et qu'a exprimée aussi le président sur le rétablissement du califat...

R - Nous n'en sommes pas là. C'est une inquiétude qu'il faut prendre en considération. Mais nous n'en sommes pas là.

Q - Mais est-ce qu'il n'aurait pas fallu justement rapatrier les soldats de Daech, au moins français, pour les juger en France et pour, au moins, être sûr qu'ils sont incarcérés ?

R - Notre point de vue, c'est que les terroristes doivent être jugés là où ils ont commis leurs crimes. Il est normal que les populations qui ont été victimes des atteintes, des attentats, des menaces, des tortures des combattants djihadistes puissent constater que c'est jugé sur place. C'est ce que nous souhaitons, comme beaucoup d'Européens.

Q - Même si on prend un risque qu'ils soient un jour en liberté...

R - Il faut parallèlement assurer totalement la sécurité de ces lieux, mais on va y revenir, j'imagine. C'est aussi une condition sur laquelle nous veillons particulièrement.

Q - Y a-t-il des forces françaises aujourd'hui en Syrie ?

R - Je ne réponds pas à cette question. J'ai été ministre de la défense pendant longtemps, je suis ministre des affaires étrangères, je n'ai jamais commenté le fonctionnement des forces spéciales.

Q - Donc, il y a des forces spéciales. Que peut-on faire aujourd'hui pour arrêter les Turcs ?

R - Il faut reprendre l'Histoire. Nous avons créé une coalition contre Daech il y a cinq ans. Dans cette coalition contre Daech, qui est une coalition internationale, la France a pris toute sa place. Cette coalition a pu à la fois sortir Daech de certains territoires en Irak et a pu aussi faire en sorte que le Nord-Est syrien, grâce à l'alliance avec les Forces démocratiques syriennes, soit stabilisé, de manière fragile, mais soit stabilisé, en attendant le processus de paix qui devra bien venir un jour d'une manière ou d'une autre. Donc, cette coalition-là a la responsabilité de la suite. Aujourd'hui, je dois vous dire que la France souhaite que cette coalition internationale, qui a été solidaire jusqu'à présent, se réunisse en toute urgence pour mettre chacun devant ses responsabilités, à la fois les Turcs, mais aussi l'ensemble des membres de la coalition. Il y a une trentaine...

Q - Parce que les Turcs font partie de la coalition.

R - Il y a une trentaine de pays dans la coalition, à la fois les Australiens, les Canadiens, les pays du Golfe, les Turcs, beaucoup d'Européens, qui partagent notre sentiment, qui l'ont

exprimé au Conseil de sécurité tout à l'heure à New York. Il faut que cette coalition internationale se réunisse. Parce qu'on est dans une situation nouvelle et parce que le combat contre Daech risque de reprendre. Parce que Daech n'attend que cette opportunité pour sortir. Donc, la France demande à ce que cette coalition internationale, qui s'est réunie à plusieurs reprises, se réunisse aujourd'hui...

Q - C'était quand la dernière fois ?

R - Oh, ça remonte au début de l'année 2019 ! Qu'aujourd'hui, elle dise voilà quelle est la situation, comment est-ce qu'on fait ? Qu'est-ce que, vous, Turcs, vous voulez faire ? Qu'est-ce que, vous, Américains, vous voulez faire ? Comment est-ce qu'on assure la sécurité des lieux où il y a aujourd'hui des djihadistes et des combattants en prison ? Bref, mettre tout sur la table, de manière claire, pour que chacun assume ses responsabilités et mettre aussi chacun au pied du mur : "Qu'est-ce que tu fais, toi ? Qu'est-ce que tu fais, toi ? Comment est-ce qu'on va gérer demain notre sécurité ?". Parce que l'enjeu, c'est notre sécurité, la nôtre, la vôtre, qui est aujourd'hui mise en question par l'offensive turque telle qu'elle se déroule en ce moment.

Q - Il y a notre sécurité. Il y a aussi la menace brandie par le président turc Erdogan de laisser passer donc ces réfugiés syriens, il y en a 3,6 millions actuellement en Turquie...

R - Oui, oui, ce n'est pas la première fois...

Q - Oui, ce n'est pas la première fois, mais avant qu'il y ait un accord conclu avec la Turquie en 2016 pour fermer la route des Balkans, il y a eu un million de réfugiés qui sont entrés en Europe. S'il rouvre les vannes, on ne voit pas comment ça empêcherait ces réfugiés de venir de nouveau !

R - Aujourd'hui, d'abord, l'Union européenne n'a jamais fonctionné au chantage, je pense que ce n'est pas une bonne méthode. Mais justement, réunissons la coalition internationale pour aussi poser ces questions. Par ailleurs, le président Erdogan doit savoir qu'il y a dans la zone que nous avons décrite 450.000 personnes qui y habitent, aujourd'hui, vous avez 60.000 qui sont déjà déplacées. Donc, son intervention va accroître le nombre de réfugiés qui vont aller en Turquie. Par ailleurs...

Q - Mais il veut se débarrasser d'un million de réfugiés et les mettre dans cette zone-là.

R -... la Turquie sait aussi très bien que ressusciter Daech ou contribuer à ressusciter Daech, comme ils le font aujourd'hui, cela peut aussi avoir des conséquences sur le territoire turc, parce qu'il y a eu des attentats de Daech sur le territoire turc, en particulier à Istanbul, mais ailleurs aussi. Cette crainte-là doit être assez partagée par l'opinion turque.

Q - Est-ce qu'on peut dire que les Américains ont trahi les Kurdes ?

R - Apparemment le président Trump ne s'est pas opposé à l'opération qui est menée aujourd'hui par les Turcs. Même si on constate qu'il y a aujourd'hui des positions beaucoup plus raides qui sont affirmées. Raison de plus pour dire tout cela autour d'une table et que la coalition internationale, dont nous sommes membres, dont sont membres les Etats-Unis, qui a la responsabilité d'agir militairement sur la zone, se réunisse et mette les choses au point. Donc, nous voulons que ça se passe le plus vite possible.

Q - J'aimerais avoir votre réaction sur le rejet de la candidature de Sylvie Goulard par le Parlement européen. Elle était le choix d'Emmanuel Macron. C'est un revers cuisant pour le président ?

R - La question principale qui était posée sur la composition de la Commission, c'était les compétences qu'allait avoir le ou la commissaire français(e).

Q - Mais on ne peut pas négliger l'éthique...

R - Ses compétences étaient importantes et elles sont toujours là. Le président Macron avait proposé plusieurs noms. Mme Goulard a été retenue. Malheureusement, elle n'a pas été validée par le Parlement européen. Je trouve ça dommage. Je trouve ça dommage, d'abord, parce que, manifestement, ce sont des opérations politiciennes ; chacun reconnaissait ses qualités, chacun connaissait sa compétence...

Q - Oui, mais elle est tout de même, elle est mise en cause dans deux affaires : une d'emplois fictifs et une de conflit d'intérêts. Comment on a pu croire que ce qui n'était pas bon pour le gouvernement de la France, qu'elle a quitté, était bon pour l'Europe ?

R - Je trouve que l'Union européenne, le Parlement européen a mieux à faire que des opérations politiciennes, devant la gravité des situations que nous connaissons aujourd'hui, dont on vient de parler.

Q - Mais sur ce profil, sur ces deux affaires, ce n'était pas gênant ?

R - Je prends acte. Je prends acte.

Q - Merci beaucoup, Jean-Yves Le Drian, d'être venu sur notre plateau.

Source https://www.diplomatie.gouv.fr, le 15 octobre 2019

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/271147-jean-yves-le-drian-10102019-france-syrie